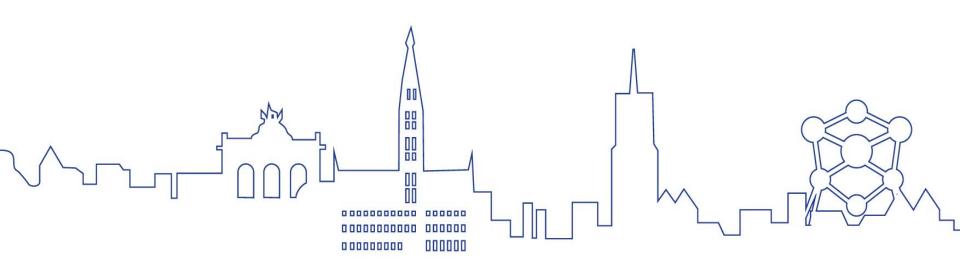


## Un projet d'avenir

## **AVENUE DU PORT**









# Verdurisation de l'avenue du Port et de la zone du canal

- · Mauvais état de la voirie
- Changement des besoins en matière de mobilité

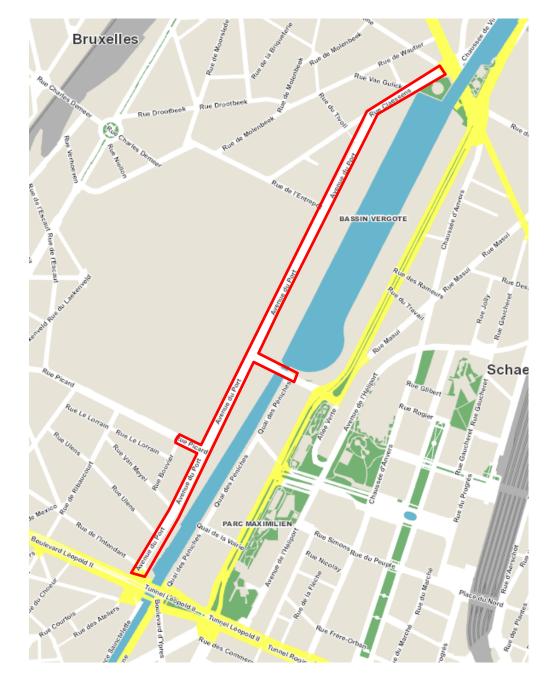
#### La zone du canal à la mesure de la ville

- Réaménagement de l'avenue du Port et des rues avoisinantes
- · Création d'un nouveau boulevard urbain arboré
- · Création d'un Parc le long du canal
- Garantir la qualité de vie et la desserte des entreprises

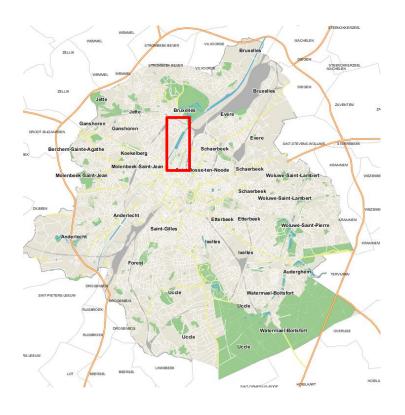


## PÉRIMÈTRE

- Avenue du Port
- Place des Armateurs
- La rue Claessens entre l'avenue du Port à l'avenue de la Reine
- Carrefours



## ORGANISATION DU TRAFIC





# SUR TOUTE LA LONGUEUR DE L'AVENUE DU PORT

- Pistes cyclables sécurisées et séparées de la voirie par des arbres
- Piste cyclable unidirectionnelle côté
   T&T
- Piste cyclable bidirectionnelle côté canal
- · Beaucoup + de place pour les piétons
- Passages pour piétons sécurisés



#### ZONE SAINCTELETTE ET RUE PICARD

#### Création d'un boulevard urbain arboré

- Place pour les cyclistes et les piétons
- Pas de bus
- Une bande de circulation dans les deux sens
- Possible extension du trottoir côté canal jusqu'au futur parc sur le Quai des Matériaux



#### **ZONE RUE PICARD ET RUE CLAESSENS**

- · Place pour les cyclistes et les piétons
- Quatre bandes de circulation dont deux partiellement réservées aux bus et aux taxis
- Priorité aux transports publics aux carrefours pour s'engager dans l'avenue du Port

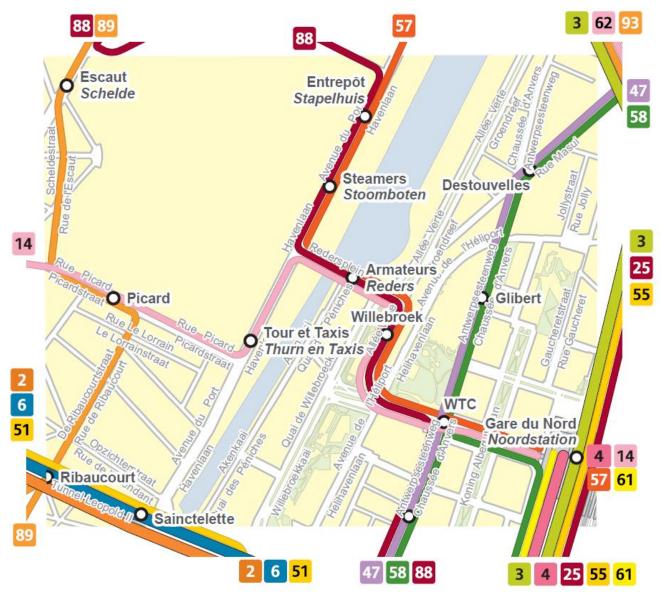


#### TRANSPORTS PUBLICS

- Forte augmentation du nombre de bus d'ici 2020
- 140 bus par jour et par sens sur l'avenue du Port
- Plus de 30 bus par heure desservent la zone T&T
- Priorité aux bus
  - Bande de circulation réservée
  - Synchronisation des feux



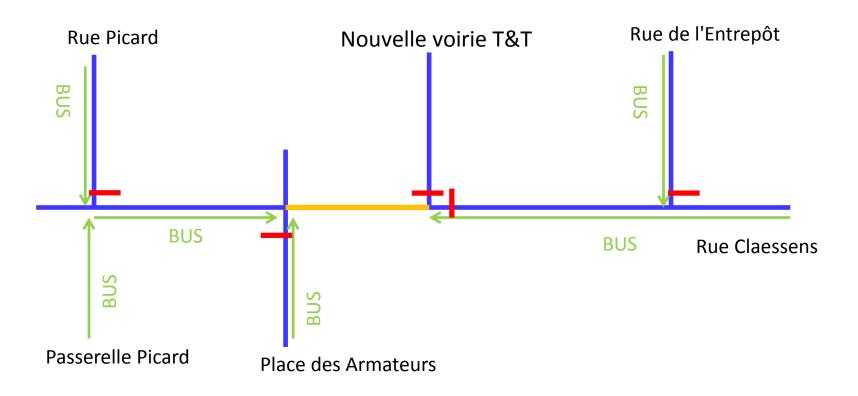
### Situation actuelle



### Situation future



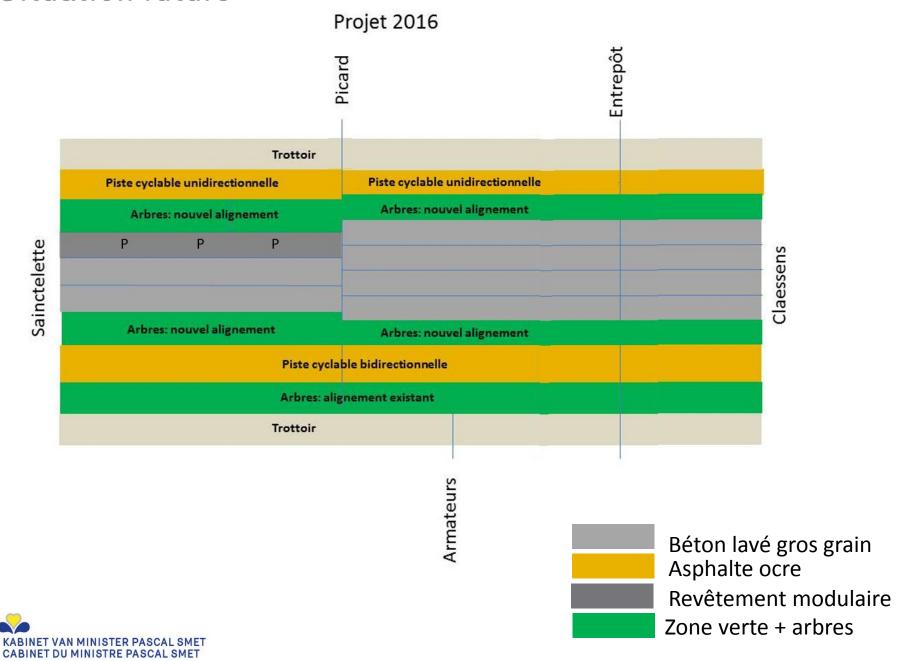
## Priorité aux transports publics



## Situation actuelle Espace partagé piéton-cycliste **Arbres** Parking camions Parking voitures Sainctelette Claessens Parking voitures Parking camions **Arbres** Espace partagé piéton-cycliste Armateurs Pavés



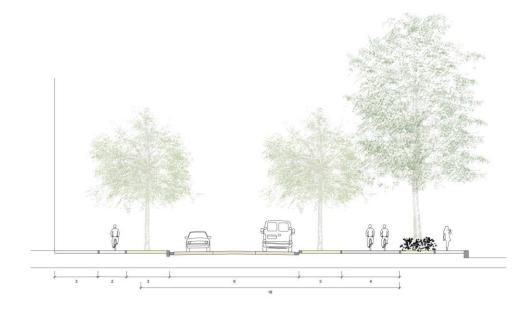
#### Situation future



Situation actuelle de l'avenue du Port



Situation après travaux avenue du Port entre la rue Picard et la rue Claessens





#### Huidige situatie Havenlaan



Toekomstige situatie zone Picardstraat en Claessenstraat





# Doublement du nombre d'arbres



## Doublement du nombre d'arbres

- Actuellement, il y a 219 platanes.
- Dans le nouveau projet, il y aura 434 arbres
- L'alignement de 142 arbres côté canal intégralement maintenu
- Un nouvel alignement d'arbres supplémentaires
- Les arbres malades ou dangereux côté T&R (77 arbres) seront remplacés
- Pour chaque arbre abattu, quatre nouveaux arbres seront plantés



## Comparaison

	SITUATION EXISTANTE	PRECEDANT PROJET (DEMANDE DE PERMIS DE 2013)	LE NOUVEAU PROJET (REALISATION COMPLETE POUR 2019)	
			Partie entre Sainctelette- Picard	Partie entre Picard- Claessens
ARBRES ET VERDURE				
Arbres	2 rangées Avec 219 arbres	ldem (2 rangées Avec 219 arbres)	Plantation d'une nouvelle rangée d'arbres. Jusqu'à 405 arbres (+85%)	
Zone verte et infiltration	8400 m²	ldem (8400 m²)	Augmentation de 20% jusqu'à 10200 M²	
USAGERS FAIBLES				
Pistes cyclables	Piste cyclable et trottoir	Séparée par une bordure	La plus sécure des possibilités : Piste cyclable séparée de la circulation par une rangé d'arbres	
	partagés 5,6m (2,8m + 2,8m)	5m de large (3 + 2)	1m plus large: 6m de large (4 + 2)	5m de large (3,6 + 1,4)
• Trottoir		5,6m de large (2,8 + 2,8)	Un trottoir royal de 5,6m de marge (2,8 + 2,8)	
Traversées sécurisées	5 traversées	9 traversées	Augmentation importan supplémentaire Maximum 300m pour trouver une traversée sécurisée	
TRAFIC MOTORISE				
Flux des     voitures	2x2 bandes	2x1 bande	Maintien de la capacité routière avec 2x1 bande de circulation avec une gestion des flux à chaque carrefour	
• Bus	18 bus aux heures de points sur 3 lignes bus		Doublement du nombre de bus jusqu'à 38 par heure en heure de pointe sur 6 lignes de bus	



## **Timing**

#### Permis et désignation des entreprises

Introduction

de la demande de permis

Délivrance du permis:

 Publication du cahier des charges: juin 2016

courant 2016

début 2017

#### Travaux

Début des travaux (impétrants)

Exécution par phase

Réalisation complète

**début 2017** 

à partir de 2018

2019



## Rayonnement urbain



#### Revêtement routier

- Maintenir le caractère uniforme grâce à un revêtement routier identique sur toute la longueur
- Remplacement des pavés en raison de :
  - l'entretien, des vibrations et des nuisances sonores
  - Obstacle pour le nombre croissant de bus
  - Décision du GRBC fin 2014 : les pavés seront récupérés pour des projets dans les environs



## Éclairage

- Dans le cadre du plan lumière régional de la zone du canal
- Valoriser la zone
- Augmenter la sécurité



## Le nouveau visage de l'avenue



## Métamorphose des environs de l'avenue du Port dans le cadre du plan Canal

- Développement de Tour & Taxi avec des bureaux, des habitations, une nouvelle voirie et un parc
- Parc du Quai des Matériaux
- Passerelles cyclistes Sainctelette et De Trooz
- Passerelle Picard
- Développement sur le terrain du TACT au profit d'entreprises urbaines
- Village des matériaux de construction
- Développement résidentiel



# Passerelles cyclistes Sainctelette et De Trooz

- Améliorer l'itinéraire cyclable régional du canal
- La nouvelle jonction rejoint la piste cyclable sur l'avenue du Port
- · Parallèles au canal
- Sous les ponts Sainctelette et De Trooz
- Améliore le confort des cyclistes



## Passerelle Picard

- Nouvelle jonction entre la Gare du Nord et l'avenue du Port
- Pont pour les piétons, cyclistes, bus des transports publics



## **ZONE SAINCTELETTE ET RUE PICARD**



### **ZONE RUE PICARD ET RUE CLAESSENS**



### **ZONE RUE CLAESSENS**

